



COMITE DIRECTEUR DU 16 FEVRIER 2018

COMPTE-RENDU

Présents

Président : B. GRELET	Trésorière : AS. PIERRE	Secrétaire : F. GOUIN
Aïki-Taï-Dô : L. DIDELOT F. GOUIN	Vice-Président : P. THEVENOT excusé	Randonnée : C. FAURE
Athlétisme : A. DANNION T. COLETTE	Gym volontaire : Excusé	Savate/Boxe : A. BOULOUX
Basketball : I. GRASSET	Handball : M. CHAUVEAU	Tennis : L. PELTIER P. POISSONNIER
Body-Fitness : R. MACE	Judo E. LEMONNIER F. BARRIERE excusée	Tir à l'arc : C. WISNIEWSKI N. GAIGNIERE excusée
Ecole du sport : A. KEKENER	Tennis de table : Absent	Yoga : Absent
Football : F. TRAVERS	Volleyball : A. LEFRANC MC. CORBIN	
	Raid aventure : Absent	

Début de la réunion : 20h08

Ordre du jour :

- Organisation des manifestations
- Coupons sports
- Recrutement de bénévoles
- Projet de financement de l'Amicale
- Modification du guide du dirigeant et du règlement intérieur
- Futur lycée de hanches et installations sportives
- Gymnase 4
- Divers

Ouverture de la séance par 1 mn de silence en hommage à 3 Amicalistes décédés récemment (Claude HARDOUIN, Robert LEFEVRE, Coco MORIN).

ORGANISATION DES MANIFESTATIONS

Félicitations du Président pour les animations organisées par certaines sections. Il faut non seulement penser à l'organisation de la manifestation, mais il faut anticiper les différents petits points annexes (parking, chauffage, etc...).

A l'issue des manifestations, il faut faire un débriefing pour ne pas se faire piéger par les détails lors de la prochaine manifestation.

COUPONS SPORTS

Le prix de gestion est assez élevé. 3 euros seront retenus pour la gestion des coupons par l'Amicale.

RECRUTEMENT DES BENEVOLES

Module 1 : sensibiliser aux techniques de recrutement des bénévoles.

Il reste à faire une session à blanc avec 3 ou 4 bénévoles, avec commentaires et modifications éventuelles.

L'échange portera sur les attentes de la section, et à partir du projet club, quels seront les besoins.

Profil souhaité pour la session à blanc : un bénévole qui connaît bien la section (par exemple : éducateur...).

PROJET DE FINANCEMENT DE L'AMICALE

Baisse de 33% d'adhérents cette année pour le body fitness, section sur laquelle l'Amicale s'appuyait beaucoup. Cette section est au maximum de ce qu'elle peut faire.

La subvention du département a perdu 30%

CNDS (9500 euros en 2007) : 1200 euros en 2018

Subvention municipale : elle a augmenté, mais par rapport au nombre d'adhérents, cela fait moins par adhérent.

Les rentrées sont plus faibles, mais les dépenses augmentent.

Pour pouvoir continuer à la redistribution et fonctionnement classique, il faudrait environ 20 000 à 25 000 euros.

Le Président présente des projets de financement.

Envoi des projets à toutes les sections par courriel.

Solutions à étudier. Retour à l'Amicale avant le **17 mars 2018** :

Discuter des projets dans les sections : prix préconisé, problèmes des doubles licences, problèmes des cotisations "famille"...

Après avoir reçu tous les retours des sections, l'Amicale fera une synthèse et décidera ou non d'une nouvelle réunion avec les sections.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

L'Amicale va mettre à jour le guide du dirigeant, puis le règlement intérieur. Un certain nombre de réservations se font désormais auprès du bureau de l'Amicale, et non pas du gardien.

Droit à l'image : doit impérativement apparaître et être signé par le futur adhérent lors de l'adhésion.

La section est en droit d'exiger un certificat médical tous les ans, à condition que ce soit indiqué dans le règlement intérieur.

Autorisation de transport des enfants à signer par les parents.

Toute modification du règlement intérieur doit être validée par le bureau de l'Amicale.

FUTUR LYCEE DE HANCHES ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Y aura-t'il des installations sportives prévues dans le cadre de la construction du futur lycée de Hanches ? Le Maire ne le sait pas.

GYMNASE 4

Créneaux du planning quasiment fait.

DIVERS

- Intervention de Fabrice (section football) sur différentes idées d'animations et manifestations.
- Intervention d'Amélie sur le handicap. Les sections doivent commencer à réfléchir à l'accueil de personnes handicapées car c'est prévu dans la loi.

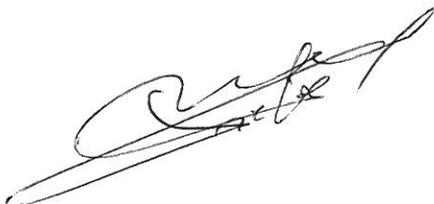
Il faudrait mettre en place un groupe de travail qui réfléchira sur l'accueil des personnes en situation de handicap et l'adaptation des installations existantes (parking pour personnes handicapées par exemple).

- Tour de table sur les animations à venir et les stages.

Remise de la médaille de la ville pour les années de bénévolat de Marie-Claude CORBIN.

Fin de la réunion : 21h55

Le Président



La secrétaire



